**Thématique : Sémantique de la référence**

**Enseignante : K. MERINE**

.**Section 1.**

 La Sémantique

1. Notions générales

C’est une branche de la linguistique qui s’occupe de l’étude du sens : sens du mot, sémantique lexicale et componentielle ; sens du texte et/ou du discours : sémantique textuelle, sémantique discursive.

Les études en sémantique laissent entrevoir de nombreuses méthodes analytiques ce qui permet de les classer en types de sémantiques. Ceux-ci sont reliés à trois domaines qui sont le linguistique, le logique et le pragmatique. Dans ce cours, il sera surtout question du domaine linguistique, mais avant nous commençons par un bref historique

1. Bref historique de la sémantique.

Le concept de « sémantique » est apparu en 1883, dans un article publié par le linguiste français Michel Bréal (1832-1935).

Elle s’occupait alors du sens dans son évolution, au cours du temps. Elle cherchait à expliquer les glissements du sens ou son changement complet. A caractère diachronique, elle mettait en évidence ce que plus tard Saussure appellera en partie « mutabilité» , l’une des quatre propriétés du signe linguistique. Le mot *voleur* au départ ne désignait que l’action de s’élever dans les airs « *l’oiseau vole dans le ciel »,* mais par la suite, parce que des corbeaux dérobaient des fromages étalés au soleil et s’envolaient, le verbe *voler* a acquis une deuxième signification, celle de *dérober*; ainsi il est devenu polysémique[[1]](#footnote-2). On retrouve ce caractère d’évolution du sens dans la définition de Bréal pour qui la sémantique doit s’occuper « des lois qui président à la transformation du sens ». En publiant, en 1897, « Essai de sémantique », il présente la première organisation de cette discipline.

1. La sémantique comme branche de la linguistique
2. **L’analyse sémique ou componentielle**

La sémantique va d’abord adopter la démarche fonctionnaliste pour se constituer un cadre formel où le trait pertinent est prépondérant.

Tout comme le phonème dont la description fait apparaître un certain nombre de traits caractéristiques, le sens du mot est constitué d’un ensemble d’unités de sens appelés **sèmes**.

 **Exemple 1** :

1. fille = (+humain) + (+féminin) + (- adulte)

 Sens de fille = S1 + S2 + S3🡪 3 sèmes=1 sémème

1. garçon = (+humain) + (+masculin) + (- adulte)

Le S2 constitue le trait pertinent qui explique la différence entre le sens de *fille* et celui de *garçon.* Cette différence est en fait une opposition entre le sémème 1 et le sémème 2 (le trait *masculin* est opposé au trait *féminin* 🡪 *fille* vs *garçon*, opposition due au genre sexuel).

Mais la description des sémèmes demande, la plupart du temps, un travail en profondeur quant aux sèmes à découvrir.

**Exemple 2** : le verbe « souhaiter »[[2]](#footnote-3)

*Souhaiter* ne s’emploie qu’avec un sujet +humain (S1)

Son sens se base sur deux idées : idée d’absence (S2) / idée de quelque chose de bon (S3), ce qui donne :

*Souhaiter*= (verbe à sujet + humain) + (idée d’absence) + (idée de quelque chose de bon) = sémème (souhaiter)

Si dans cette combinaison, on modifie le S3 en le remplaçant par son opposé (*quelque chose de mauvais, de négatif*), le verbe *souhaiter* sera remplacé par son contraire *redouter.*

*Redouter* = (verbe à sujet +humain) + (idée d’absence) + (quelque chose de mauvais) = sémème (redouter)

Cette analyse est appelée : **analyse sémique** ou **componentielle** (de components=sèmes)[[3]](#footnote-4). Pottier (linguiste, lexicologue français) a mis au point une grille sémique en se servant d’objets sur lesquels on s’assoit tels que chaise, fauteuil, tabouret, etc. (voir *Notions de linguistique générale*, Mérine *dir.,*2017, p. 70). Cette grille permet de cerner la définition de chaque objet cité en montrant le ou les sèmes en commun et le ou les sèmes différents. Les sèmes en commun permettent à ces objets d’appartenir à une même **classe** (celle des objets sur lesquels on s’assoit) et d’être, chacun d’eux un **classème**.

2. **Sens propre/sens figuré**

Dans ses analyses, la sémantique s’est intéressée au mot pris à part, comme on vient de le voir, les sémèmes étudiés renvoient à des sens appelés « propres », les premiers sens que les mots analysés désignent, ils sont à peu près ceux que les dictionnaires présentent en premier dans leurs articles définitoires. Le sens propre est appelé également littéral : sens propre = sens littéral.

**Exemple 3** : *l’ange* ou un *ange* : le mot *ange* désigne un être « céleste intermédiaire entre Dieu et l'homme »[[4]](#footnote-5). C’est le premier sens donné à ce mot *(ange).*

*-Les anges rapportent tous nos faits à Dieu ;* dans cet exemple, on retrouve à peu près les éléments de la définition, à savoir l’aspect religieux du terme.

- *Elle/il* *a un visage* ***d’ange*** dans cet exemple le mot « ange » servant de comparaison, a un sémème réunissant un ensemble de sèmes qui sont : beauté (S1)+ candeur (S2)+ innocence (S3)+ douceur (S4)

Là le mot revêt un sens qui ajoute au premier des traits reconnus culturellement comme caractérisant *un ange,* c’est un sens qui s’exprime à travers une figure (comparaison), il est figuré.

* *« Tu es mon ange » dit-elle à son enfant.* Il s’agit d’une métaphore où le sens de *ange* est dominé par le sème « amour », là aussi, le sens de *ange* est figuré

Certains mots se définissent par rapport au domaine d’utilisation et d’usage :

**Exemple 4** : *oxygène*

D’un point de vue scientifique c’est :

* un corps gazeux diatomique (O2) constituant en volume le cinquième de l'atmosphère terrestre et nécessaire à la respiration. (Élément de symbole O, de numéro atomique 8, de masse atomique15,999 4.)[[5]](#footnote-6)
* un élément constitutif fondamental de la matière vivante, au même titre que le carbone, l'hydrogène et l'azote..[[6]](#footnote-7)

La première définition à caractère scientifique et technique est spécialisée au domaine de la chimie. Elle donne un aperçu du sémème (de *oxygène*) qui est composé de trois sèmes fondamentaux plus trois autres de types secondaires apportant des précisions.

La deuxième définition est aussi à aspect scientifique, elle vient compléter la première en apportant un sème très important pour le sens de *oxygène* qui est le suivant *élément constitutif fondamental de la matière vivante.*

Ces définitions font état de résultats de laboratoires et rendent compte des éléments d’analyse chimique et physique. Les sèmes sont descriptifs des éléments analysés, ils renvoientà la composition de l’objet, du référent.

Il s’agit du sens spécialisé du mot.

* *Nous avons fait une randonnée en montagne pour respirer un peu d’oxygène*. 🡪 oxygène=air pur. Il s’agit d’un emploi non spécialisé mais avec un sens propre (d’une manière générale, l’oxygène est considéré comme étant un air pur).
* *Ta venue a été pour moi, une bouffée d’oxygène*. 🡪 une bouffée d’oxygène = un réconfort / un appui, encouragement / une force nouvelle

*Une bouffée d’oxygène* a fini par devenir une expression figée[[7]](#footnote-8) dont les sens renvoient à la notion de « aide ».

1. Les dictionnaires réservent deux entrées au verbe *voler*, car souvent on considère qu’il ya homonymie entre ses deux significations, alors que l’explication de l’apparition du nouveau sens montre la relation qui existe entre le sens d’origine et le sens acquis et qui permet d’y voir un aspect polysémique.(pour plus d’explications, voir « Les ambiguïtés du français » de C. Fuchs, 1996) [↑](#footnote-ref-2)
2. Emprunté de « 100 fiches pour comprendre la linguistique » de G. Siouffi et de D. Van Raemdonck, 1999. [↑](#footnote-ref-3)
3. Pour Jean-Baptiste Marcellesi (1977 : 196) « il faut distinguet l’analyse sémique de l’analyse « componentielle » [car] cette dernière propose notamment de tenir compte des valeurs relationnelles des substances : *voisin,* par exemple, doit se décrire par le rapport établi entre deux noms (N1 est voisin de N2) » [↑](#footnote-ref-4)
4. D’après le dictionnaire Larousse en ligne, consulté le 20/3/2018, sur le site http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/ange/3451 [↑](#footnote-ref-5)
5. ibid [↑](#footnote-ref-6)
6. ibid [↑](#footnote-ref-7)
7. C’est une constatation faite à partir des usages remarqués au niveau de différents discours écrits et oraux. [↑](#footnote-ref-8)